

porter les pensions de \$20 à \$25 par mois. Nous avons la preuve aujourd'hui qu'on a toujours raison de persévérer.

**L'hon. M. Lambert:** De fait, c'est le résultat de l'inflation.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Tout en conservant l'espoir que ce que je viens de dire encouragera les pensionnés et leurs organisations à poursuivre leur activité, je dirai au gouvernement et à l'ensemble des Canadiens que nous continuerons de réclamer ce à quoi tous ces gens ont droit, soit un barème de pensions qui accorde à ceux qui sont à la retraite non seulement de quoi assurer leur stricte subsistance mais une part équitable du niveau de vie qu'ils ont rendu possible aux cours des années actives de leur vie.

Il serait souhaitable, je suppose, de dire au début de nos remarques sur le bill comment nous entendons voter et pour quelle raison. Nous allons voter pour le bill. Personne n'en sera surpris, j'en suis sûr. Car enfin, nous avons consenti, au début de la séance aujourd'hui, à ce que le bill soit lu pour la première fois et imprimé, pour que nous puissions en discuter sans délai.

**L'hon. M. Munro:** J'espère que David n'a pas changé d'idée depuis lors.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Occupez-vous de vos affaires. Même si le bill est terriblement insuffisant, étant donné que les augmentations proposées sont beaucoup trop modestes, nous croyons que nos vieillards devraient pouvoir toucher ces montants aussitôt que possible. Ils devraient pouvoir les recevoir sans délai même si, pour les allocataires de la pension de \$80, l'augmentation n'est que \$2.88 par mois—on ne va pas loin avec cela de nos jours—et même si, pour ceux qui touchent le supplément de revenu garanti, l'augmentation n'est que de \$15 par mois pour un célibataire et de \$30 par mois pour des gens mariés. Ces versements ne devraient subir aucun retard, pas même d'une semaine, et c'est pourquoi nous sommes prêts non seulement à voter pour ce bill mais à mettre tout en œuvre pour en accélérer l'adoption.

Je tiens cependant à bien préciser qu'à notre avis le gouvernement tente d'amadouer nos vieillards avec un montant déshonorant pour un pays dont la production de biens et de services atteint 95 milliards de dollars. En réalité, c'est dire à ceux dont les efforts ont contribué à l'édification de notre pays et rendu tout cela possible que tout ce que nous pouvons faire pour eux maintenant est d'augmenter leurs pensions de \$2.88 par mois où, s'ils sont démunis de toutes autres ressources, de \$15. C'est insuffisant pour un pays comme le Canada.

J'en arrive au quatrième point de mon intervention, et sans doute est-il temps de traiter la question sans ménagements. Il y a longtemps que je suis ici. J'ai vu maints exemples du cynisme complet et grossier de plusieurs gouvernements. Mais j'ai rarement vu quelque chose d'aussi cynique que le comportement de ce gouvernement-ci en ce qui concerne cette mesure législative.

**L'hon. M. Munro:** C'est l'affirmation d'un expert, à en juger par le débat sur les allocations familiales.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le ministre évoque les allocations familiales. Dans le bill sur les allocations familiales il s'écarte d'un principe que les libéraux ont mis 50 ans à adopter. Dans ce bill, le ministre retourne, tout au moins dans une certaine mesure, à ce principe de l'universalité et c'est pourquoi, si faibles que soient les montants en cause, nous estimons ne pas pouvoir nous opposer à ce bill.

Mais, à mon avis, c'est là un exemple de cynisme politique à l'état brut, le genre de chose qui amène le peuple canadien à se demander ce que signifient la politique, le Parlement et le gouvernement. La raison pour laquelle on demande à la Chambre d'examiner ce bill aujourd'hui même et de l'adopter dès que possible a été donnée par le président du Conseil privé (M. MacEachen) cet après-midi; c'est pour que, si possible, les augmentations prévues dans le bill soient comprises dans les chèques qui seront envoyés à la fin de juin. Quelles augmentations prévoit le bill? Pour les personnes qui ne reçoivent que 80 dollars par mois, et, selon la dernière déclaration, il y en avait 778,480, soit 45 p. 100 des personnes âgées de 65 ans ou plus, l'augmentation que le gouvernement désire donner avec les chèques qui seront envoyés à la fin du mois de juin sera de 2.88 dollars par mois, ce qui représente 3.6 p. 100 des 80 dollars initiaux.

Monsieur l'Orateur, nous sommes à une époque où les fuites ministérielles sont nombreuses. Je vais en répandre une de plus. Non, je l'invente, bien entendu, mais je suis certain qu'on n'y aurait vu que du feu si j'avais fait semblant de savoir ce qui se dit au cabinet. On y a parlé de cette question. On a dit: que pensez-vous de cette augmentation de 2.88 dollars? Si nous pouvons la donner aux pensionnés à la fin de juin, si nous arrivons à persuader l'opposition de l'approuver et si nous déclenchons des élections en juillet, le 17 par exemple, ces 2.88 dollars supplémentaires suffiront-ils à persuader les 778,000 personnes qui reçoivent 80 dollars par mois de voter libéral? «Non, dit un des ministres du cabinet, cela ne suffit pas. Tout compte fait, Walter Harris a essayé avec six dollars et ça n'a pas marché. Puis, il y a deux ans, le ministre actuel a proposé 42c. et c'est pourquoi le gouvernement actuel est la cible des pensionnés de la vieillesse.» Par conséquent, un des ministres intelligents . . .

**Une voix:** Lequel?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Oh, je ne vous le dirai pas. Son nom n'est pas dans la fuite. L'un des ministres intelligents dit: «Vous comprenez, il y a un moyen de remédier à cela. Plutôt que d'inclure l'augmentation dans les chèques de juin, nous pourrions la mettre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Il est déjà prévu que les versements de pensions de sécurité de la vieillesse sont établis sur la base de l'année financière. Janvier, février et mars sont écoulés et les versements étaient de \$80. Cependant, si nous les calculons sur une base rétroactive et que nous prévoyons, pour six mois, une somme de \$2.88 que nous ajoutons aux chèques de juin, cela ferait \$17.28 de plus.» Eh bien, \$2.88 ne feront pas l'affaire, pas plus que les \$6 à l'époque de Walter Harris. L'un des membres du cabinet a dit alors «Nous pouvons y parvenir avec \$17.28».

• (1750)

Voilà l'appât qu'on tend à nos retraités: un chèque de \$17.28 de plus à la fin juin, dans l'espoir que leur sentiment de reconnaissance durera jusqu'aux élections qu'on annoncera sans doute le 17 juillet. Si l'on n'annonce pas les élections à ce moment-là, mais qu'on les remette jusqu'à août, septembre ou octobre, au lieu de recevoir un chèque de \$97.28 à la fin juin, ces gens ne toucheront que \$82.88. Ils demanderont alors ce qu'il s'est produit. Ils diront: «Le gouvernement nous avait accordé cette grosse augmentation; maintenant, il a de nouveau réduit le montant de notre pension, et une fois de plus, nous mourons de faim».